

## **Mécanicien (h/f) - CDD de 1 an**

Suivant les orientations définies par le projet de la ville en matière de transport collectif et sous l'autorité du responsable du service Flotte Automobile/Pôle Roulage, vous serez chargé.e du maintien des véhicules de la flotte automobile dans leur état d'origine, en accord avec l'homologation des constructeurs et des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

### **Vous aurez pour missions principales de :**

- Contribuer à l'élaboration du plan de maintenance des véhicules, en fonction des caractéristiques techniques et de l'âge de chaque véhicule
- Mettre en œuvre le plan de maintenance des véhicules
- Diagnostiquer les pannes, assurer l'entretien courant du moteur et des organes mécanique des véhicules, intervenir sur les différents systèmes et circuits des véhicules
- Contrôler la qualité des réparations et des interventions confiées aux entreprises extérieures
- Alimenter quotidiennement le logiciel de gestion technique de la Régie avec les données sur les véhicules et les interventions effectuées
- Entretien l'outillage
- Suivre l'évolution du stock de pièces de rechange
- Veiller à la bonne tenue et hygiène des locaux du garage
- Organiser et vérifier le passage des véhicules au contrôle technique

### **Profil recherché :**

Vous êtes titulaire d'un CAP / BTS mécanique et du permis B et avez quelques années d'expérience, de préférence en collectivité territoriale.

Vous maîtrisez les techniques d'utilisation des différents types d'outillage et matériels (mécanique, électronique, appareils de contrôle et équipements d'atelier), ainsi que des produits d'entretien adaptés à chaque matériau.

Vous disposez d'une bonne connaissance des règles de sécurité liées aux interventions techniques notamment en matière de port de charges, et du cadre juridique et réglementaire relatif à la sécurité du travail.

Grâce à vos qualités relationnelles, vous savez travailler en équipe dans un environnement multidisciplinaire. Vous savez établir un compte-rendu d'activité, écrit comme oral, pour informer et alerter votre hiérarchie.

### **Spécificités de l'emploi :**

Horaires :

- lundi et mardi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
- mercredi, jeudi et vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-16h30

Compte tenu de certaines missions ponctuelles du service, vous pourrez exceptionnellement être amené.e à travailler en soirée, les week-ends, les jours fériés et en dehors des horaires réguliers du service pour permettre la continuité du service public.